

## Levée de bouclier contre la candidature de Kabila à la présidence

**L'opposition congolaise et l'Eglise catholique se mobilisent contre un troisième mandat de Joseph Kabila à la tête de la RDC.**

VINCENT GEORIS

Des rumeurs font état depuis plusieurs mois de la candidature du président de la RDC, Joseph Kabila, à l'élection présidentielle du 23 décembre prochain. Elles se sont intensifiées ces derniers jours.

Un camp de «faucons» a pris le dessus au sein du parti de Joseph Kabila, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), afin de pousser le Président actuel à présenter sa candidature. Une telle décision serait opposée à la Constitution du pays, qui interdit au

Président de se présenter à un troisième mandat. La candidature de Joseph Kabila a toutes les chances de passer la rampe de la Cour constitutionnelle et de la Ceni, la commis-

sion indépendante chargée d'organiser les élections, deux institutions dont les membres ont été désignés par le président Kabila lui-même.

### Trois plans

Le député Adolphe Muzito, un ancien Premier ministre, a accusé ouvertement le président Kabila de tout faire pour rester au pouvoir. Selon lui, les kabilistes auraient trois plans. «Plan A: organiser des élections frauduleuses. Plan B: aller aux élections sans l'opposition, en l'amenant à les boycotter. Plan C: aller de report en report (glissement)», écrit-il dans une tribune diffusée par le journal AfricaNews.

L'éventuelle candidature de Joseph Kabila provoque un tollé au sein de l'opposition. L'UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social), le principal parti d'opposition, dénonçait mardi le «chaos électoral» en gestation en RDC. Il met aussi en cause les «machines à voter» de fabrication

sud-coréenne que Kinshasa voudrait utiliser dans les bureaux de vote.

### Les Evêques opposés à un troisième mandat

La Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco), gardienne des accords de décembre 2017 sur les élections présidentielles, se réunit cette semaine afin de prendre position.

Selon nos informations, l'Eglise catholique devrait rappeler, d'ici la fin de la semaine, que «le président Kabila ne peut plus se présenter à la présidentielle, c'est contre l'accord sur l'organisation des élections et contre la Constitution», selon une source proche de la Cenco. L'Eglise s'oppose aussi, à ce stade, à toute révision de la Constitution.

Les candidatures seront ouvertes le 25 juillet prochain jusqu'au 8 août. Joseph Kabila devrait prendre la parole quelques jours auparavant pour clarifier la situation.

L'opposant exilé Moïse Katumbi

annonce son retour en RDC durant cette période pour poser sa candidature. Mais il fait l'objet de poursuites judiciaires «pour atteinte à la sûreté intérieure du Congo». Son procès de-

vrait débiter ce mercredi. Une cinquantaine de députés et de sénateurs ont écrit au président Kabila afin qu'il fasse cesser ces poursuites et permette la tenue d'élections démocratiques.

Un autre opposant, Jean-Pierre Bemba, a reçu quant à lui un passeport diplomatique pour rentrer en RDC suite à son acquittement par la Cour pénale internationale. Son parti se réunit les 12 et 13 juillet pour se prononcer sur une candidature éventuelle.

Pour certains observateurs, Jean-Pierre Bemba, après dix ans de prison aux Pays-Bas, n'a plus les soutiens suffisants pour se présenter aux élections, ce qui permettrait à Joseph Kabila de redorer son blason auprès de ses électeurs.

